

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008012

Signataire : ML/NH

OBJET : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction du Conservatoire à Rayonnement Régional, à la création d'un espace culturel transdisciplinaire et à la réalisation d'un parking en sous-sol.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Sur avis favorable du jury réuni le 23 octobre 2007

Vu les articles 70, 74, 35.II.7°, 65 et 66 du code des marchés publics

Vu le marché de maîtrise d'œuvre, avec le Cabinet d'Architectures CHAUCHON ET PIERRE, mandataire du groupement lauréat du concours d'architecture.

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE: Attribue le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction du conservatoire à Rayonnement Régional, à la création d'un espace culturel transdisciplinaire et à la réalisation d'un parking en sous-sol, au groupement dont le mandataire est le cabinet d'architectes CHAUCHON ET PIERRE, et autorise le Maire à signer ce marché.

le Maire